



WOLU – INTER – QUARTIERS

Rapport d'activités 2017

Wolu-Inter-Quartiers ASBL

Avenue du Capricorne, 1A - 1200 Woluwe-Saint-Lambert

T : 02 / 762 39 44—courriel : woluinterquartiers@hotmail.com

N° d'entreprise : 0452667029—Argenta BE77 9795 49334142

Sommaire

Introduction	2
I. Assemblée Générale.....	2
Liste des Comités de quartier affiliés à Wolu-Inter-Quartiers.....	3
II. Conseil d'Administration.....	7
III. Conseil Associatif des Comités de Quartier	7
IV. Activités de diffusion d'informations.....	8
Le Bulletin « Wolu-Inter-Quartiers ... En Action ! ».....	8
Site Internet.....	8
Lettre d'information électronique	9
Facebook.....	9
Revue de presse « Info-Quartiers ».....	9
V. Thématiques de travail.....	10
1. Urbanisme et Cadre de vie	10
Les axes de travail pour l'année 2017 :	10
Les Enquêtes Publiques en Urbanisme	10
Liste des dossiers traités en collaboration avec les comités de quartier et/ou les habitants	8
Gestion du suivi des dossiers.....	13
Projet d'extension du Woluwe Shopping Center.....	13
Protection du site de la Ferme aux Oies.....	14
Chaussée de Stockel, 202 – ancien site sibelga.....	14
Rue de la Rive, 77.....	15
Appel à Projet "Le Patrimoine C'est Nous !"	15
Réunions diverses.....	15
2. Mobilité.....	17
Les enquêtes publiques en mobilité.....	17
Liste des dossiers traités en collaboration avec les comités de quartier et/ou les habitants.....	16
Gestion et suivi des dossiers.....	17
Les fiches techniques mobilité.....	17
Le réaménagement du Boulevard Reyers / Brand Whitlock.....	17
Réaménagement du boulevard de la Woluwe.....	18

Le réseau PAVE.....	19
BYPAD pour BicYcle Policy AuDit.....	20
Réunions diverses.....	20
3. Activités Particulières	21
Soirée Ciné-Débat : "La Biodiversité en Ville"	21
Le Manifeste Environnement	22
Ateliers citoyens: l'Économie Circulaire – Art de CeDer.....	22
Apéros-Rencontre : "Monographies d'Artistes".....	23
4. Activités récurrentes, formatives et en partenariats.....	23
Développement des quartiers.....	23
Débats/Conférences/Visites/Formations	23
Partenariats et activités générales.....	24
VI. Annexe - Organigramme.....	25

Introduction

Constituée en 1974, l'association Inter-Quartiers s'est muée en ASBL en mars 1994 sous le nom de Wolu-Inter-Quartiers.

Notre but social est défini comme suit par les statuts, adaptés en novembre 2004 à la nouvelle loi sur les ASBL :

« L'association a pour but de défendre et de développer la qualité de la vie urbaine (en matière d'urbanisme, d'environnement, de mobilité, de patrimoine, sans que cette énumération ne soit limitative), d'intensifier et de promouvoir les interventions de solidarité, de citoyenneté et de participation, essentiellement dans les quartiers affiliés, dans le respect de l'originalité de chacun d'eux ».

Wolu-Inter-Quartiers regroupe actuellement 14 comités de quartiers affiliés, dont 1 en attente de confirmation par l'Assemblée Générale, situés sur la commune de Woluwe-Saint-Lambert.

L'ASBL est avant tout une **association d'éducation permanente**, reconnue comme telle par la Communauté française dans le cadre du décret de 2003. Elle reçoit aussi le soutien de la Commune de Woluwe-Saint-Lambert et d'Actiris.

Par la mise en commun des opinions des divers quartiers, notre but et notre action visent toujours à faire surgir des **solutions globales**, acceptables par tous et allant dans le sens de l'intérêt général. Nous pensons pouvoir ainsi contribuer, à notre échelle, à générer une plus grande convivialité entre les habitants des quartiers. Par notre action constructive sur des dossiers sensibles, nous espérons promouvoir une meilleure **collaboration entre les autorités communales ou régionales et les habitants**.

Notre assemblée générale a également décidé en 2006 de prendre le **développement durable** comme fil conducteur de toutes nos actions.

I. Assemblée Générale

Chaque comité de quartier affilié à Wolu-Inter-Quartiers peut être représenté par maximum 3 membres effectifs à l'Assemblée Générale (AG).

Tous les membres sont bénévoles. Ils se réunissent en Assemblée Générale statutaire au moins une fois par an, pour l'approbation des comptes annuels et en Assemblées Associatives suivant l'actualité. C'est un moment de travail et de réflexion sur les enjeux d'une citoyenneté responsable en termes d'environnement, de mobilité, d'urbanisme, d'aménagement du territoire, de vie active dans les quartiers et de convivialité, et un lieu de décisions quant aux actions à mener en commun. Les différentes assemblées permettent également un échange à propos des problématiques rencontrées dans chaque quartier et permettent la mise en valeur des solutions apportées par chaque comité.

1 Assemblée Générale statutaire (24 avril 2017) a été organisée.

Liste des Comités de quartier affiliés à Wolu-Inter-Quartiers

Liste en date du 31.12.2017

- **Aquilon & Environs**

Mme Claudine Esposito	Avenue de l'Aquilon, 3/11	02/762 84 57	Comite.aquilon@gmail.com
Mme Suzanne Claeys	Avenue du Mistral, 80/14	02/772 88 93	Suzanne3r@skynet.be
Mme Anne Vandernoot	Avenue des Éoliennes, 10/2	02/733 75 19	annesergine@hotmail.com

- **A.R.A.S.S.** (Association des Riverains Actifs quartier Slegers – Sombre – Cambre – Van Muylders)

M Maurice Jacquemyns	Avenue Slegers, 43	02/770 70 88	m.jacquemyns@skynet.be
M Guy Verheugen	Avenue Slegers, 81/3	02/771 31 57	arasswoluwe@yahoo.fr

- **Bas Roodebeek**

M Étienne Boon	Chaussée de Roodebeek, 108	0477 13 22 14	Eboon2011@hotmail.com
Mme Anne-Sophie Ghigny	Chaussée de Roodebeek, 108	02/771 95 86	Ansog108@hotmail.com
M Guy Ralet *	Chaussée de Roodebeek, 95	0486 82 52 94	Guy.ralet@ralet.org

- **Capricorne – Pléiades – Constellations**

Mme Monique Fontaine	Avenue des Gémeaux, 18	0496 05 03 91	Fontaine18@msn.com
M Jacques Clocquet *	Avenue du Bélier, 12	02/771 61 70	Clocquet.j@gmail.com
M Louis Gille	Avenue du Capricorne, 28	02/771 63 98	Gille.ericum@scarlet.be

- **De Cuyper – Dix Arpents**

Mme Brigitte Marécaux	Avenue des Dix Arpents, 109	02/770 20 89	Brigitte10arpents@skynet.be
-----------------------	-----------------------------	--------------	-----------------------------

Mme Karen Fabbri	Avenue des Briqueteries, 7	0474 78 08 62	Comite.decuyper.dixarpents@gmail.com
------------------	----------------------------	---------------	--------------------------------------

• **Dries**

M Raymond Frère	Rue Dries, 91	02/770 13 39	Raymond.frere@skynet.be
M Roland Smout	Rue de l'Activité, 43		lamortduson@gmail.com

• **Hameau de Roodebeek**

Mme Thérèse Sobieski*	Chaussée de Roodebeek, 338	02/770 38 40	Therese.sobieski@gmail.com
M Alain Gérard	Chaussée de Roodebeek, 323	0473 69 58 97	Gerard-hoffait@hotmail.com
M Daniël Siaens	Chaussée de Roodebeek, 347	0475 85 45 92	dsiaens@habitationmoderne.be

• **Hof-ten-Berg**

Mme Jeanne Nicolas	Avenue Wolvens, 49	02/772 05 97	Janou36@gmail.com
Mme Nicole Warnier	Avenue Hof-ten-Berg, 100/4	02/771 91 40	
Mme Dominique Leduc	Avenue Hof-ten-Berg, 104/9	02/762 44 16	medulune@hotmail.com

• **Lambeau et Alentours**

M Luc Jamouille*	Avenue Marie-José, 6	02/733 69 22	Luc.jamouille@skynet.be
Mme Sarah De Maegd	Avenue Marie-José, 84		Sarah.demaegd@telenet.be
M Emmanuel de Patoul	Avenue Marie-José, 56		Ej.depatoul@skynet.be

• **Parvis Saint-Henri**

Mme Geneviève Vermoelen*	Avenue du Castel, 90/7	02/735 03 65	Genevievejuin@hotmail.com
---------------------------------	------------------------	--------------	---------------------------

- **Prekelinden – Bois de Linthout**

Mme Béatrix Tilquin	Avenue de l'Albertijn, 21	0477 84 27 05	Tilquin6@hotmail.com
M Jacques Bette	Avenue Albertijn, 47	02/736 54 09	Jbette1200@gmail.com
Mme Arielle Maggini	Rue Servait-Kinet, 39	0496 16 21 64	ariellemaggini@gmail.com

- **Rue Saint-Lambert**

Mme Gisèle Pirenne	Rue Saint-Lambert, 104	02/770 49 00	Gisele.pirenne@bmi-sbi.be
M Jérôme Malevez	Rue Saint-Lambert, 73	0476 95 08 01	Jerome.malevez@gmail.com
M Joan Canton	Rue Saint-Lambert, 100	0495 33 38 16	joan@st-lamb.be

- **Schuman – Bouleaux – Peupliers – Calabre et Environs**

M Christian Vandervelden	Clos des Peupliers, 33	0477 19 34 05	cv@parcetclos.be
Mme Maggy Vandervelden	Clos des Peupliers, 33	02/771 47 77	
M Paul Wansart	Clos des Bouleaux, 12		paulwansart@hotmail.com

- **Vandervelde ****

M Daniele Dotto	Avenue du Gobelet d'Or, 7	0475 64 60 62	comitevandervelde@yahoo.com
Mme Yvette Crèvecoeur	Avenue des Crénaux, 9	0488 56 77 18	yvettecrevecoeur@gmail.com
Mme Marieke Zwartjes	Rue de la Rive, 27	0474 80 65 80	Marieke_zwartjes@hotmail.com

* : Membre du Conseil d'Administration

** : Comité en attente de confirmation d'adhésion par l'Assemblée Générale

II. Conseil d'Administration

Le Conseil d'administration de l'ASBL se compose au 31 décembre 2016 de 5 membres (provenant de 5 comités différents), qui se réunissent en fonction de la gestion de l'association.

Composition du Conseil d'administration au 31 décembre 2016 :

M Jacques Clocquet	Avenue du Belier, 12	02/771 61 70
M Luc Jamouille	Avenue Marie-José, 6	02/733 69 22
M Guy Ralet	Chaussée de Roodebeek, 95	0486 82 52 94
Mme Thérèse Sobieski	Chaussée de Roodebeek, 338	02/770 34 40
Mme Geneviève Vermoelen	Avenue du Castel, 90/7	02/735 03 65

Le Conseil d'Administration s'est réuni 5 fois en 2017.

III. Conseil Associatif des Comités de Quartier

Le conseil associatif des Comités de Quartier (CAsCQ) est composé, outre les 5 membres du conseil d'administration, d'un membre par comité de quartier qui le souhaite. Ce conseil associatif assure le suivi des actions proposées par les assemblées associatives ou par les groupes de travail de WIQ. Ce conseil suit également les diverses actions menées par les différents comités de quartiers affiliés à WIQ, ainsi que l'actualité communale et régionale, et prend les décisions qui s'imposent afin de poursuivre les objectifs fixés.

Organiser un conseil associatif régulier vise à développer une plus grande participation et une meilleure communication entre tous les comités membres de WIQ.

Dans ce but également, les PV des conseils associatifs sont envoyés à tous les membres de l'Assemblée Générale.

Il s'est réuni 15 fois durant l'année 2017.

IV. Activités de diffusion d'informations

Le Bulletin « Wolu-Inter-Quartiers ... En Action ! »

Depuis 2016, notre bulletin "Wolu-Inter-Quartiers...en action" est passé d'un format mensuel à bimensuel tout en doublant son nombre de page. Il est paru 5 fois (n° 198 au n° 202) et a pour objectif, d'une part, de traiter des thèmes qui concernent l'ensemble des habitants de la commune, et d'autre part, d'être une vitrine de la vie et des activités des comités de quartiers.

Le passage en format bimensuel nous permet de rédiger des articles qui ont la prétention d'engager le débat et/ou traiter certains sujets de manière plus conséquente et affinée. Les sujets d'actualité sont encore traités, mais une partie de ceux-ci est dirigée vers notre site internet et reprise dans notre lettre d'information électronique.

Tous les deux mois, notre bulletin "WIQ...en action" propose plusieurs articles:

N° 198: Les inondations ; le sol et les "communs"

N° 199: Réaménagement de l'axe Reyers – Brand Withlock et Câble à haute tension

N°200 : Les règlements urbanistiques et Plan " Good Moves "

N°201: Développement urbanistique de la Vallée de la Woluwe et Fiches mobilité

N°202: Protection de la Ferme aux Oies et Verger Timmermans

Un comité de lecture, composé des membres du conseil associatif, finalise chaque bulletin avant sa parution.

Le nombre de nos abonnés était de 470 à la fin 2017.

Site Internet

Outil indispensable aujourd'hui si nous voulons capter une partie importante de la population. Le site offre aussi pour tout un chacun une vue globale sur notre association : historique, activités, enquêtes en cours, nouvelles ...

De manière générale, une grande partie de la population active n'a pas toujours le temps de participer à des réunions ou à des groupes de travail : la vie professionnelle et familiale accapare l'essentiel de leur temps. Par contre, utiliser le contact via internet peut se faire de manière souple, à sa convenance personnelle. Nous expérimentons de plus en plus le fait que de nombreux habitants utilisent cet outil pour donner leurs avis, réagir à nos bulletins d'information ou à des communications officielles.

Dès lors, il nous semble important de pouvoir communiquer, via internet et les contacts par email, avec un maximum d'habitants susceptibles de participer au débat.

Le site internet est mis sur le réseau sous l'adresse **<http://www.wiq.be>**

Lettre d'information électronique

En complémentarité avec le site internet et afin de « rentrer » dans les foyers, nous avons mis sur pied une lettre d'information électronique au début de l'année 2012.

Cette lettre diffusée en fonction de l'actualité permet de donner de la publicité à tous les évènements organisés par Wolu-Inter-Quartiers et les comités de quartiers.

Cette lettre permet également de mobiliser ses lecteurs sur les dossiers importants en urbanisme, mobilité ou encore en environnement.

En 2014, afin de mieux coller à l'actualité en urbanisme et en mobilité, nous avons décidé de publier une lettre d'information chaque fois que des enquêtes publiques sont en cours, en plus des autres informations des comités de quartiers ou sur des thèmes qui intéressent les habitants.

Des améliorations graphiques ont été apportées en 2015 afin de la rendre plus lisible et également plus facile à gérer par le coordinateur.

En 2016, avec la modification de la parution de notre bulletin "W/IQ...en action", notre lettre d'information nous a permis de communiquer sur l'actualité avec le plus grand nombre.

Elle a été envoyée 16 fois en 2017 et 547 personnes y étaient abonnées en fin d'année 2017.

Facebook

Malgré notre présence sur internet via notre site et notre lettre d'information, nous avons remarqué que de nombreuses personnes et foyers n'utilisent pratiquement plus que les réseaux sociaux pour s'informer. L'année 2017 a d'ailleurs vu le « boom » des pages Facebook consacrées aux habitants d'une commune. Fin 2017, et après de longue réflexion, Wolu-Inter-Quartiers s'apprête à lancer une page sur Facebook. Elle sera mise en ligne de manière publique dès le début du mois de janvier 2018.

Elle sera disponible via l'adresse : <http://www.facebook.com/woluinterquartiers>

Revue de presse « Info-Quartiers »

Une revue de presse électronique paraît chaque semaine (hors grandes vacances). Elle est envoyée à l'ensemble des membres de notre assemblée générale ainsi qu'à une série d'habitants et sympathisants qui en ont fait la demande.

Cette revue de presse hebdomadaire est envoyée chaque lundi. Elle reprend des articles parus dans la presse (le Soir et La Libre Belgique) qui concernent la commune, l'environnement, l'urbanisme et divers sujets intéressant le citoyen (tels la politique régionale, le logement, la vie sociale, la santé...).

V. Thématiques de travail

Dans le cadre du travail d'éducation permanente que mène notre asbl, il a été décidé de créer deux grandes thématiques de travail : d'une part « urbanisme et cadre de vie » et d'autre part, « mobilité », tout en sachant que ces deux thématiques s'entremêlent sur certains dossiers.

1. Urbanisme et Cadre de vie

Cette thématique vise tout ce qui touche à l'aménagement du territoire et à ses effets sur la qualité de la vie.

Les résultats recherchés sont :

- Permettre de situer l'urbanisme et l'environnement dans un cadre urbain.
- Examiner, avec les comités, les gros projets d'urbanisme et d'environnement d'importance auxquels ils sont confrontés.
- Apprendre les nouvelles réglementations.
- Éviter autant que possible le phénomène Nimby (« pas dans mon jardin »).
- Préparer à la prise de parole en public.
- Créer un dialogue avec les responsables publics.
- Retisser des liens sociaux au travers des activités.
- Permettre aux habitants de prendre position en connaissance de cause.

Les activités sont : l'étude des problèmes en réunions de travail et sur le terrain, la négociation avec les autorités, la réalisation de documents reprenant les positions, les propositions et les demandes des comités, la participation aux enquêtes publiques et aux commissions de concertation, l'organisation de séances d'information tout public, la réalisation de dossiers de presse ...

Les axes de travail pour l'année 2017 :

Les Enquêtes publiques en Urbanisme

Axe organisé en fonction des dossiers. Contacts personnalisés par courrier, téléphone ou courriel. Contacts lors de réunions de travail pour l'étude du dossier et préparation de l'intervention en commission de concertation et/ou pour le courrier de remarques. Aide aux comités et aux habitants non constitués en comité dans le cadre d'une mobilisation et/ou d'une information dans les quartiers.

- **Liste des dossiers traités en collaboration avec les comités de quartier et/ou les habitants :**

- Plan Régional de Développement Durable (PRDD)
- Rue de la Cambre, 160 : transformer et agrandir la maison unifamiliale par la construction d'une annexe au 2ème étage, la construction d'une nouvelle toiture et la création de lucarnes.
- Rue Dries, 166 : construire une extension au premier étage arrière de l'immeuble.

- Boulevard de la Woluwe, 56 : Détruire un immeuble de bureaux et un niveau de parking en vue de construire un immeuble de logements comprenant 41 logements, 1 plateau de bureaux, une zone commerciale et 2 niveaux de parking en sous-sol.
- Av. Jean-François Debecker, 4 : installer une microcentrale d'épuration et un réseau séparatif reprenant les eaux de toitures, pour les diriger vers une mare.
- Av. Prekelinden 72 : Transformer et diviser un immeuble mixte (horeca et 1 logement) en un immeuble de 3 logements.
- Av. de Mai, 91 : permis modificatif : ajouter un penthouse au 4ème étage et modifier les communs.
- Av. des Cerisiers, 212 : rehausser l'immeuble d'un étage complet comprenant deux logements et prolonger la cage d'escalier au-dessus de ce nouveau volume en vue d'aménager deux terrasses sur une partie de la nouvelle toiture plate.
- Avenue Georges Henri, 182 à 184 : régulariser la construction du dernier étage, réaménager les appartements existants, démolir le dépôt en arrière, supprimer le logement au rez et construire une extension pour le commerce, isoler la façade arrière et abattre un arbre.
- Avenue du Capricorne, 115 : rénover l'intérieur avec ouvertures de murs porteurs, poser des nouveaux châssis, construire une extension et une lucarne à l'arrière et isoler et poser un enduit sur les façades de la maison unifamiliale.
- Boulevard de la Woluwe, 60 : démolir un immeuble de bureaux et construire un immeuble comprenant deux espaces de bureaux ainsi que 57 logements
- Rue du Pont-Levis, 55 : rénover et transformer un immeuble de rapport de 3 appartements, rehausser la toiture et construire une lucarne à l'avant, construire une extension en arrière au dernier étage, abattre 2 arbres.
- Avenue des Gémeaux, 3 : régulariser la rehausse de la toiture, supprimer le garage, rehausser et étendre l'annexe latérale et construire une lucarne à l'avant de l'immeuble.
- Avenue A.J. Slegers, 192 : régulariser les modifications apportées aux logements de l'immeuble.
- Avenue de l'Albertyn, 71 : démolir un garage et construire une maison unifamiliale.
- Avenue du Castel, 105 : transformer, rénover et créer des lucarnes à l'avant et à l'arrière de l'immeuble comptant deux logements.
- Avenue de Mai, 65 : rénover, agrandir et rehausser la maison unifamiliale
- Chaussée de Stockel, 85 : régulariser la suppression du garage existant et construire un garage en zone de recul latérale de l'immeuble.
- Avenue du Capricorne, 155 : régulariser la construction d'une pergola en façade arrière, isoler et crépir les façades de l'immeuble.
- Avenue du Capricorne, 153 : régulariser la construction d'une véranda en façade arrière, isoler et crépir les façades de l'immeuble.
- Avenue du Capricorne, 149 : régulariser l'aménagement d'un abri de jardin dans la zone latérale, la construction d'une véranda au rez-de-chaussée arrière, isoler et crépir les façades de l'immeuble.

- Rue Vergote 24 à 26 : Démolir une maison de style néoclassique et construire un immeuble de 14 appartements, construire un parking souterrain de 28 emplacements de parking, transformer un hôtel de maître en immeuble de 13 appartements en modifiant la toiture et abattre 2 arbres à haute tige.
- Rue Albert et Marie-Louise Servais-Kinet, 38 et 38b : construire un immeuble comptant 4 logements et 6 emplacements de parking en sous-sol à front de rue de la parcelle
- Chaussée de Roodebeek, 350 : construire trois maisons unifamiliales sur le terrain.
- Rue Notre-Dame, 52 à 54 : construire des garages devant les deux maisons unifamiliales de type 3-façades, démolir l'étage sous combles et reconstruire deux étages dont le dernier sous combles, déplacer le mur mitoyen, modifier les façades et les zones de recul à l'avant des maisons
- Avenue de Juillet, 78: étendre un flat en un appartement d'une chambre au 4ième étage de l'immeuble.
- Avenue Georges Henri, 393: réhabiliter l'entrepôt existant en intérieur d'îlot en un logement unifamilial et un espace de bureaux et changer la destination d'une remise en espace de bureau à l'arrière de l'immeuble
- Rue des Déportés, 14: démolir l'annexe arrière (R+1), construire en façade latérale une extension (R) et en façade arrière une extension (R+1) et modifier la façade à rue de l'immeuble.
- Avenue Robert Dalechamp, 93: régulariser la construction d'un édicule sur la toiture plate, le changement des châssis de l'étage, la modification de certaines baies du rez-de-chaussée, la suppression de l'auvent et des pompes, la modification de l'aménagement de la zone de recul en stationnement pour véhicules pour le commerce et placer de nouvelles enseignes sur l'immeuble.
- Avenue Herbert Hoover, 98 : régulariser les modifications en façade du show-room, isoler les façades, construire un troisième étage pour créer un duplex
- Rue du Zéphyr, 53 : démolir deux annexes, transformer et agrandir le rez-de-chaussée et le 1er étage à l'arrière et régulariser la forme de la lucarne arrière de la maison unifamiliale.
- Rue Théodore De Cuyper, 184 : démolir le bâtiment existant en vue de construire un nouvel immeuble comptant huit logements, sept emplacements de parking en sous-sol et un garage au rez-de-chaussée sur le terrain.
- Chaussée de Stockel, 202 : demande modifiée : démolir un immeuble existant et construire 3 immeubles de logements sur un sous-sol commun comprenant des parkings, caves et locaux techniques.
- Boulevard de la Woluwe, 64 : démolir partiellement un immeuble de bureaux existant en gardant le niveau situé en sous-sol; reconstruire un immeuble destiné principalement aux logements; rénover le sous-sol afin d'augmenter le nombre de places de parking existantes et d'installer un local vélos, un local poubelle et des locaux techniques.

- Avenue Albert-Elisabeth, 34 : régulariser les travaux visant à diviser la maison unifamiliale en trois appartements, ajouter un étage supplémentaire sur la toiture et isoler la façade arrière et y poser un crépi.
- Rue de la Rive, 77 : construire un complexe résidentiel de 32 appartements en 2 bâtiments reliés par un niveau en demi-sous-sol, démolir une maison unifamiliale et 2 serres, restaurer un pavillon de jardin et supprimer son annexe et abattre des arbres à hautes tiges.
- Rue des Déportés, 12 : démolir et reconstruire l'annexe existante, rehausser le mur mitoyen, construire une lucarne à l'avant, remplacer les châssis et peindre la façade de l'immeuble.
- Chaussée de Louvain, 1139 : régulariser les transformations et extensions en façade arrière et construire deux lucarnes
- Avenue Lambeau, 118 : régulariser la lucarne et réaliser une terrasse au-dessus de la lucarne en versant arrière de la toiture.
- Avenue des Constellations, 27 : modification de permis d'urbanisme : ajout de deux lucarnes et modifications intérieures.
- Place de la Saint-Famille et Chemin des Deux Maisons : Réaménagement de la zone boisée en petit parc.
- Avenue de Mai, 114 : régulariser l'extension du rez-de-chaussée, la transformation du jardin arrière, l'aménagement des combles et l'imperméabilisation de la zone de recul de l'immeuble.
- Avenue Jean-François Debecker, 107 : régularisation des changements et agrandissement de la maison unifamiliale, réalisation d'une lucarne en versant arrière.
- Avenue du Castel, 107 : démolition d'une maison unifamiliale 3 façades, abattage d'un arbre en zone de recul, construction d'un immeuble de 5 appartements et réaménagement du terrain de tennis en jardin.
- Avenue Prekelinden, 151 : construire au rez-de-chaussée un escalier extérieur menant au jardin et aménager une terrasse au deuxième étage en façade arrière de la maison unifamiliale.
- Avenue Marcel Thiry : construire un immeuble de 47 logements.
- Klakkedelle, 93 et 95 : démolir la maison unifamiliale et construire un immeuble d'appartements comportant 5 logements et 7 parkings et abattre un arbre à haute tige sur le terrain.
- Avenue Paul Hymans, 120 à 132 : abattre 10 arbres et réaménager l'esplanade aux abords des deux immeubles.
- Avenue Hof ten Berg, 10 à 20 : Permis école : changer l'affectation, restaurer et transformer la grange de l'écurie et une annexe de l'ancienne ferme du Hof ten Berg en quatre classes (80 élèves), ateliers et une salle psychomotricité.
- Clos Victor Gilsoul, 9 : régulariser les transformations à l'arrière de la maison unifamiliale.
- Avenue du Centaure, 8 : régulariser la taille de la lucarne et la construction d'une véranda à l'arrière et le changement des châssis en façade avant de la maison.

- Chemin du Struykbeken, 2 : aménager un terrain de padel en lieu et place d'un agoraspace.
- Rue de la Roche Fatale, 81 : rehausser l'immeuble d'un étage pour ajouter un logement et isoler et poser un enduit sur la façade à rue à partir du 1er étage de l'immeuble.
- Avenue Prekelinden, 8 : régulariser les travaux déjà réalisés à la structure portante de l'immeuble, étendre le logement existant du rez-de-chaussée vers l'annexe arrière et aménager un emplacement de parking pour l'immeuble.
- Rue Jacques Hoton, 12 : régulariser le remplacement de la ferronnerie par un garde-corps vitré et le changement de la porte d'entrée en façade avant, relier le 2e étage et l'étage sous toiture en créant un duplex, construire une lucarne et une terrasse à l'arrière et rehausser le mur mitoyen du bâtiment.
- Avenue du Capricorne, 221: régulariser le remplacement des menuiseries extérieures, construire une extension au rez-de-chaussée en façade arrière et isoler les façades de la maison unifamiliale.

Wolu-Inter-Quartiers a réagi par écrit à 55 dossiers mis à l'enquête publique et a préparé et participé à 28 Commissions de Concertation en 2017.

- **Gestion du suivi des dossiers**

Certains dossiers demandent un suivi : information auprès des habitants riverains, communiqué de presse, article dans notre bulletin, recours administratifs ou judiciaires, information sur notre site internet.

Ce suivi est assuré par le conseil associatif et le coordinateur.

- **Projet d'extension du Woluwe Shopping Center**

Les permis d'urbanisme et d'environnement ont été délivrés en 2015.

Cependant, le comité de quartier Rue Saint-Lambert a décidé d'aller en recours au Conseil d'État contre le permis d'urbanisme.

Les motifs principaux sont l'opposition à l'agrandissement du deck parking situé au boulevard de la Woluwe et à la méthodologie utilisée pour calculer les superficies planchers de référence et celles permises.

Pour le premier point, les derniers chiffres de l'observatoire de la mobilité démontrent une baisse de la fréquentation du public en voiture et par ailleurs, il faut tenir compte de l'augmentation de l'offre des transports en commune dans l'avenir, avec, par exemple, l'arrivée du tram 94.

Au niveau des surfaces proposées, le demandeur a trouvé une astuce pour soustraire des mètres carrés des surfaces existantes en 2001. Se basant sur les réglementations urbanistiques existantes, le demandeur propose de mettre un faux-plafond à 2,19 m de haut dans les parkings du deck existant afin de pouvoir « enlever » ces superficies

plancher prises en compte. Nous ne parlons pas ici de quelques mètres carrés, mais bien de 10.409,40 m² qui deviennent disponibles.

Le Conseil d'État a annulé les permis d'urbanisme et d'environnement concernant l'extension.

Depuis, 23 000 m² du Woluwe Shopping Center ont été cédés de AG Real Estate à l'entreprise néerlandaise Eurocommercial Properties pour un montant de 468 millions d'euros. D'après la presse, le nouveau propriétaire a déjà affirmé son intention de continuer le programme d'extension du centre commercial. Nous restons donc attentifs à toutes les demandes de permis d'urbanisme ou d'environnement.

– **Protection du site de la Ferme aux Oies**

Fin 2015 et début 2016 une demande de permis d'urbanisme fait grand bruit dans les comités de quartier de Woluwe-Saint-Lambert. Cette demande concerne la construction de 25 + 3 appartements et de 12 maisons sur le site dit de la "Ferme aux Oies".

Ce projet démesuré va susciter de nombreuses réactions et la mise en place par Wolu-Inter-Quartiers d'une coordination qui va permettre de récolter plus de 1000 signatures et de nombreuses réactions par écrit contre le projet. Le 25 janvier 2016, la Commission de Concertation remet un avis défavorable unanime au projet tel que présenté, c'est un soulagement pour les riverains.

Néanmoins, nous savons que d'autres projets risquent de revoir le jour. Pour anticiper tout projet pharaonique et suite à un appel de la Commune envers le Gouvernement régional, Wolu-Inter-Quartiers et les Comités du Hameau de Roodebeek et Capricorne-Pléiades-Constellations ont décidé de lancer une pétition pour demander la protection du site de la "Ferme aux Oies". Cette pétition atteint fin 2017 plus de 2 000 signatures et sera transmise au Gouvernement Régional en début d'année 2018.

Nous espérons que cette pétition amènera le Gouvernement Régional à adopter les arrêtés d'application de l'Ordonnance Nature et de faire du site de la Ferme aux Oies, le premier site mis sous protection grâce à cette ordonnance.

– **Chaussée de Stockel, 202 – ancien site sibelga**

Depuis août 2015, l'ancien site de formation de Sibelga situé Chaussée de Stockel, 202 fait l'objet d'un suivi particulier de notre part. Ce site de plus de 26 000 m² est en proie à une urbanisation massive avec un projet de construction de 7 immeubles.

Dans un premier temps, l'administration communale a mis en place un Règlement Communal d'Urbanisme Zoné qui après enquête publique a été adopté et publié au Moniteur Belge en mars 2016. En parallèle, le promoteur B&B développement a déposé une première demande de permis mixte pour la construction de 3 immeubles pour un total de 154 logements. Cette première demande a reçu un avis défavorable unanime.

En novembre 2016, le promoteur dépose une nouvelle demande légèrement amputée, mais toujours pour 3 immeubles qui ne sera pas mieux accueillie et en juin 2017 une

nouvelle demande est déposée. Cette dernière recevra un avis favorable sous conditions.

Fin 2017 nous attendons toujours que le promoteur dépose des plans modifiés et que le Fonctionnaire Délégué tranche sur l'obtention des permis. À notre sens le projet grade de nombreuses lacunes dont la division implicite du projet. En effet, Il ne reprend pas l'ensemble des 7 immeubles, mais seulement 3 afin de ne pas dépasser le seuil obligeant à la réalisation d'une étude d'incidence. Au vu de l'ampleur du projet, de sa proximité avec une station de détente de Fluxys et de ces voiries d'accès déjà bien encombrée, la réalisation de cette étude nous semble indispensable.

– **Rue de la Rive, 77**

En septembre 2017, Thomas & Piron dépose une demande de permis mixte pour construction de deux immeubles à la rue de la Rive, n°77. Cette demande, totalement inacceptable au vu de sa proximité avec une zone Natura 2000 a entraîné de vives réactions. De nombreux contacts ont été noués avec les riverains, une assemblée citoyenne sur le projet a été organisée par notre association. Suite à cette réunion, les riverains, en collaboration avec WIQ, ont réalisé une pétition contre le projet qui a rapporté plus de 450 signatures. Suite à la forte mobilisation, le projet a reçu un avis défavorable unanime lors de la Commission de Concertation. Néanmoins, nous attendons toujours confirmation du refus de permis par le Fonctionnaire Délégué. Et il ne fait nul doute que le promoteur reviendra avec un projet modifié qui, nous l'espérons, sera plus raisonnable et mieux intégré vis-à-vis de la situation de la parcelle.

– **Appel à Projet "Le Patrimoine C'est Nous !"**

Fin 2017, Wolu-Inter-Quartiers et des Comités membres ont répondu à l'appel à projets lancé par la Région pour les Journées du Patrimoine 2018.

Deux projets ont été déposés, l'un porté par Wolu-Inter-Quartiers avec la participation des Comités du Haut Woluwe porte sur la réalisation d'une exposition retraçant l'urbanisation de Woluwe-Saint-Lambert au travers d'anciennes cartes postales, d'anciennes photographies et de photographies récentes.

Le second projet porté par la Commune de Woluwe-Saint-Lambert en partenariat avec le Comité de quartier Hameau de Roodebeek proposera un ensemble varié d'activités comme la création d'hôtels à insectes et de nichoirs, des visites guidées sur le patrimoine et sur le développement durable, l'accessibilité de certains lieux exceptionnels et une exposition photographique.

– **Réunions diverses**

Wolu-Inter-Quartiers participe à certaines réunions que la Commune organise à propos de l'environnement urbain dans les quartiers afin de participer aux échanges et faire valoir son point de vue. Exemples : développement urbanistique du site Sibelga, implantation d'un câble de 150.000 volts, gestion de l'eau à l'échelle communale, protection du bosquet marécageux...

Wolu-Inter-Quartiers participe par ailleurs également à des réunions avec les comités de quartiers.

En matière d'urbanisme et du cadre de vie, Wolu-Inter-Quartiers a participé, à divers niveaux, à 16 réunions en 2017, en plus des commissions de concertation.

2. Mobilité

Cette problématique englobe tout ce qui touche à la mobilité en ville et ses effets sur la qualité de la vie et sur la santé des citoyens.

Les résultats recherchés sont les suivants :

- Faire réfléchir à la problématique de la mobilité dans sa globalité, en comprendre les enjeux et, à terme, infléchir les décideurs.
- Créer un débat dans les comités, et avec la population, visant à dépasser le chacun pour soi.
- Créer un dialogue entre les différents intervenants (comités, pouvoirs locaux, régionaux, fédéraux).
- Éviter autant que possible le phénomène Nimby (« pas dans mon jardin »).
- Étudier les nouveaux projets soumis à l'enquête publique et dégager des positions.
- Proposer des solutions d'aménagement.

Les activités sont : l'étude des problèmes en réunions de travail et sur le terrain, la négociation avec les autorités, la réalisation de documents reprenant les positions, les propositions et les demandes des comités, la participation aux enquêtes publiques et aux commissions de concertation, l'organisation de soirées/débats dans les quartiers, la réalisation de dossiers de presse ...

Les enquêtes publiques en mobilité.

Axe organisé en fonction des dossiers. Contacts personnalisés par courrier, téléphone ou courriel. Contacts lors de réunions de travail pour l'étude du dossier et préparation de l'intervention en commission de concertation et/ou pour le courrier de remarques. Aide aux comités et aux habitants non constitués en comité dans le cadre d'une mobilisation et/ou d'une information dans les quartiers.

- **Liste des dossiers traités en collaboration avec les comités de quartier et/ou les habitants:**

- Boulevard de la Woluwe : demande modifiée de permis d'urbanisme pour les aménagements au nord de la rue Voot.
- Tunnels Reyers : rénovation des tunnels.

Wolu-Inter-Quartiers a réagi et a participé à 2 Commissions de Concertation.

- **Gestion et suivi des dossiers**

Certains dossiers demandent un suivi : information auprès des habitants riverains, communiqué de presse, articles dans notre bulletin, recours administratifs ou judiciaires, informations sur notre site internet.

Ce suivi est assuré par le conseil associatif et le coordinateur.

- **Les fiches techniques mobilité**

Le suivi des fiches techniques depuis 2007.

Les fiches présentées à la Commune ont reçu un écho favorable auprès des autorités communales, tant sur le fond et la pertinence des demandes formulées que sur la méthodologie de travail. La Commune a fait un listing de nos fiches en reprenant pour chaque situation, le nom des gestionnaires, la date de transmission de la fiche lorsque le gestionnaire n'est pas la Commune, une date d'exécution programmée ou le refus et les dates d'exécution.

En 2017, nous avons continué à assurer le suivi de ces fiches par des réunions avec la cellule mobilité de la Commune.

3 réunions avec le service mobilité de la commune ont été organisées en 2017.

En outre, un appel pour la création de nouvelles fiches a été lancé dans notre bulletin bimensuel et des états des lieux ont été réalisés avec certains comités de quartier afin de créer de nouvelles fiches techniques en 2018.

3 états des lieux ont été réalisés en 2017.

- **Le réaménagement du Boulevard Reyers / Brand Whitlock**

Suite à la démolition du viaduc Reyers en 2015, un réaménagement provisoire devait voir le jour en 2016 afin de définir les pistes d'un réaménagement définitif. Malheureusement, la saga des tunnels qui a touché la Région a mis en lumière de nombreux problèmes d'étanchéité et de stabilité des tunnels, dont ceux présents sous le boulevard Reyers.

Dans l'urgence de la réhabilitation de ces tunnels, l'option d'un réaménagement provisoire a été abandonnée, au profit de travaux de réfection des tunnels. Le Cabinet du ministère de la mobilité bruxelloise et Bruxelles-Mobilité vont donc, dès les travaux dans les tunnels achevés entamer le réaménagement définitif du boulevard.

Notre groupe composé de comités de Woluwe-Saint-Lambert et de Schaerbeek, d'un représentant du GRACQ ainsi que de riverains du projet, s'est donc vu amputer d'une phase test de réaménagement. Nous avons donc décidé de rester proactifs et de travailler ensemble sur nos idées du futur réaménagement de l'axe Reyers/Brand Whitlock.

Le projet du réaménagement du boulevard Reyers étant intimement lié à d'autres projets proches, nous avons dû les intégrer à notre réflexion.

Le projet "Médiapark", ayant pour vocation de créer un nouveau pôle destiné aux fonctions médiatiques, aux bureaux, aux logements ... qui s'installera à proximité des zones actuellement occupées par la RTBF et la VRT.

Ainsi que le projet "Parkway" destiné à modifier profondément la physionomie des abords de l'autoroute E40 et de la transformer en boulevard urbain à même d'accueillir différentes fonctions mixtes. Ce dernier projet ne diminuera pas la capacité entrante des véhicules dans Bruxelles, mais elle dimensionnera simplement cette capacité aux possibilités de mobilité offertes par la place Meiser, le tunnel vers Schuman ou encore le square Montgomery. Si embouteillage il doit y avoir, il vaut mieux que cela soit en dehors de Bruxelles. Il est clair cependant que des mesures d'accompagnement devront être mises en place afin d'encadrer la percolation de la circulation dans les quartiers.

En 2017 notre groupe s'est attelé à présenter le plan de réaménagement imaginé par nos soins aux différents acteurs concernés (la Commune de Woluwe-Saint-Lambert, la Commune de Schaerbeek et Bruxelles-Mobilité). Notre plan a reçu un bon accueil et plusieurs de nos propositions vont être intégrées dans les réflexions en cours.

Parallèlement, une demande de permis pour la rénovation des tunnels Reyers a été introduite par Bruxelles-Mobilité. Malheureusement elle ne prenait pas en compte la réduction des trémies des tunnels pourtant nécessaire à un réaménagement qualitatif en surface. Les comités ont donc pris en charge l'organisation de deux réunions d'information (une à Schaerbeek et l'autre à Woluwe-Saint-Lambert) afin d'informer les riverains. Notre groupe a également participé à la Commission de Concertation et répondu aux questions des médias présents pour défendre notre point de vue.

Finalement, le permis a été délivré sous condition de réduire les trémies et les travaux vont débuter début 2018.

De plus, notre groupe a été invité à participer au comité d'accompagnement du réaménagement du boulevard Reyers, ce qui nous permettra de suivre et d'influencer les futures options choisies pour le réaménagement définitif.

Wolu-Inter-Quartiers a participé à 15 réunions du groupe de travail Reyers / Brand Whitlock.

– Réaménagement du boulevard de la Woluwe

Wolu-Inter-Quartiers et le comité Rue Saint-Lambert avaient introduit, fin 2014, un recours au Conseil d'État contre le permis octroyé à la Région pour le réaménagement du boulevard de la Woluwe.

Pour rappel, deux de nos remarques importantes qui ont justifié le recours sont :

- La création de deux carrefours sur le boulevard de la Woluwe.

Ces nouveaux carrefours auront un impact négatif sur la circulation au boulevard de la Woluwe et créeront de la circulation de transit dans les quartiers.

- Une accessibilité au tram 94 peu sécurisée

Une modification des plans a été effectuée après l'enquête publique pour répondre à la demande de certains qui prônaient l'accessibilité à la rue JF Debecker. Le plan ainsi modifié a pour conséquence la suppression du quai du tram en direction de Roodebeek.

Les passagers du tram descendront directement sur la piste cyclable bidirectionnelle du côté du parc, sans aucune zone tampon. L'espace dévolu aux piétons et aux cyclistes étant par ailleurs déjà fortement réduit dans le nouveau plan.

Suite à plusieurs recours et annulation de permis, Bruxelles-Mobilité (demandeur du permis) a finalement modifié quelque peu le réaménagement. L'arrêt de tram "Debecker" a été réimplanté afin d'éviter un conflit entre les piétons/cyclistes et les usagers des transports en commun. Et plusieurs marquages ont été modifiés pour limiter des situations de conflit avec les cyclistes du côté "ville".

Malheureusement, ces petites améliorations ne suffisent pas, à notre avis, pour améliorer significativement un réaménagement où la sécurité des usagers a été mise au second plan.

Le réaménagement doit être terminé et la prolongation du tram 94 mis en service pour octobre 2018. Wolu-Inter-Quartiers continue à faire partie du comité d'accompagnement du chantier et fait un suivi régulier des travaux.

Wolu-Inter-Quartiers a participé à 10 réunions sur le réaménagement du boulevard de la Woluwe.

– Le réseau PAVE

Le PAVE est la contraction du Plan d'Accessibilité de la Voirie et de l'Espace public. Ce plan est mis en œuvre conjointement par la Région, les communes, Bruxelles Mobilité et les bureaux d'études Ascaudit et Timenco. Il doit permettre de:

- Créer un réseau piéton structurant à travers toute la Région de Bruxelles-Capitale
- Réaliser un état des lieux de l'accessibilité (autant des trottoirs, chemins que des arrêts de bus et tram). Cet état des lieux sera réalisé en parcourant les rues.
- Mettre en place des recommandations quant à la manière de réaliser les travaux et leurs coûts afin de rendre l'accessibilité un maximum d'usagers (personnes présentant un handicap physique ou mental, PMR ...)
- Mettre en avant des zones prioritaires nécessitant un aménagement.

Wolu-Inter-Quartiers a été invité à participer au comité de pilotage pour la création du PAVE à Woluwe-Saint-Lambert. Nous avons aussi, par l'intermédiaire des Comités de quartiers que nous représentons remis une analyse des itinéraires proposés par les bureaux d'études, signalé les cheminements existants non repris dans la cartographie et proposer de nouveaux cheminements à améliorer. En 2017, le bureau Timenco a intégré nos dernières remarques et a mis un point final au Plan d'Accessibilité de la Voirie et de l'Espace public. Nous espérons que la Commune fera bon usage des recommandations qu'il intègre.

Wolu-Inter-quartier a participé à 1 réunion avec la commune sur le PAVE

– **BYPAD pour BicYcle Policy AuDit**

Le BYPAD est un projet de la Région, permettant aux communes, via candidature, de réaliser une évaluation de leur politique communale vélo. Cette évaluation est réalisée par une méthode internationale dite "BYPAD". Cette évaluation devrait permettre d'analyser la politique cyclable en parallèle avec les points problématiques, l'identification de nouveaux champs d'activités et des potentiels d'amélioration et de trouver des solutions durables.

La méthode BYPAD utilise un questionnaire standardisé, structuré en 9 modules, couvrant l'ensemble des composantes d'une politique cyclable intégrale. Ce questionnaire, rempli par des acteurs locaux, permet d'évaluer sur une échelle de 4 niveaux de développement la politique cyclable de la commune.

C'est dans ce cadre que Wolu-Inter-Quartiers a été invité à participer au groupe de travail BYPAD avec les échevins de la Mobilité et de l'Environnement, deux fonctionnaire du service mobilité de la commune, un représentant du GRACQ et un des Ateliers de la rue Voot. En 2017, le BYPAD de Woluwe-Saint-Lambert a été finalisé et transmis aux participants.

Wolu-Inter-Quartiers a participé à 1 réunion concernant le BYPAD en 2017.

– **Réunions diverses**

Wolu-Inter-Quartiers participe à certaines réunions que la Commune organise dans les quartiers afin de participer aux échanges et faire valoir son point de vue.

Wolu-Inter-Quartiers participe par ailleurs également à des réunions avec les comités de quartiers sur le thème de la mobilité.

Cette année les réunions et groupes de travail ont touché de nombreux sujets : le Plan d'Action Communal de Stationnement (PACS); l'aménagement d'un Kiss & Ride à l'école Prince Baudouin; la mobilité autour du CPAS de Woluwe-Saint-Lambert ou encore la modification des marquages dans l'avenue Tomberg.

En matière de mobilité, en ce qui concerne les réunions diverses, Wolu-Inter-Quartiers a participé à 6 réunions en 2017, en plus des commissions de concertation, des fiches techniques, du réaménagement de l'axe Reyers/Brand Whitlock, du réaménagement du boulevard de la Woluwe, du PAVE et du BYPAD.

3. Activités Particulières

Soirée Ciné-Débat : "La Biodiversité en Ville"

Cette année, la traditionnelle Soirée-Débat s'est transformée en Ciné-Débat avec la projection du documentaire "Bruxelles Faune Capitale". Cette projection s'est précédée d'une introduction par Betty Beys de l'ASEPRE introduisant la thématique de la biodiversité. Suite à la projection, la parole a été donnée aux personnes présentes afin de débattre autour du thème de la biodiversité en ville en compagnie de naturaliste

chevronnée comme Michel Moreels, président de la CEBE et gestionnaire du site de l'Hof ter Musschen.

Cette soirée organisée le 4 décembre au centre Les Pléiades a attiré 28 participants.

Au vu de la baisse de fréquentation cette activité, elle sera organisée plus tôt dans l'année en 2018.

Le Manifeste Environnement

En 2017 le groupe Manifeste Environnement s'est diversifié. Après une rencontre avec l'autorité communale en début d'année, des réflexions ont été menées sur le Plan Régional de Développement Durable à l'enquête publique. Ces réflexions ont abouti en un avis de 6 pages qui a été transmis aux autorités compétentes et partagé à nos membres, mais aussi par d'autres associations comme Inter-Environnement Bruxelles.

De plus, le groupe s'est également penché sur la problématique des logements inoccupés : un inventaire, une analyse de la législation Régionale et Communale, une rencontre avec le Rassemblement Bruxellois du Droit à l'Habitat (RBDH) et une réunion avec les autorités communales ont été mis œuvre afin de mieux cerner la problématique et d'attirer l'attention vers certains cas récurrents.

En outre, le groupe a continué son action autour de la gestion de l'eau. Cette problématique percole dans beaucoup de nos actions et réactions aux enquêtes publiques notamment. Suite à nos actions, plusieurs études hydrogéologiques ont dû être menées préalablement à l'obtention de permis, des noues ont été ajoutées à certains plans d'aménagements et un inventaire sur les bassins d'orages privatifs imposés par le Règlement Communal d'Urbanisme est en cours.

Parallèlement, le groupe a soutenu la création de la pétition pour la protection du site de la Ferme aux Oies.

En 2017, le groupe Manifeste Environnement s'est réuni à 10 reprises.

Ateliers citoyens: l'Économie Circulaire – Art de CeDer

Wolu-Inter-Quartiers a participé, en partenariat avec le Centre Culturel, à un appel à projets concernant l'économie circulaire. Dans le cadre de ce projet, Wolu-Inter-Quartiers a réalisé 5 ateliers citoyens durant l'année 2017. Ces ateliers avaient pour objectif de former un groupe de citoyens sensibilisé au concept d'économie circulaire qui mènerait un projet dans la commune de Woluwe-Saint-Lambert.

Si les ateliers ont permis aux participants de créer des liens et d'en apprendre plus sur l'économie circulaire, aucun projet concret n'a été mis en place directement à la fin des ateliers. Néanmoins, les liens créés entre les participants et le partage des initiatives qu'ils réalisent déjà reconforte les participants dans leurs actions positives et invite à faire plus d'effort dans l'avenir.

En 2018, une publication en collaboration avec les Ateliers de la Rue Voot sera publiée afin de partager l'expérience de ce projet au plus grand nombre.

Wolu-Inter-Quartiers a animé 5 ateliers citoyens et a participé à 11 groupes de travail pour la création et le suivi des ateliers.

Apéros-Rencontre : "Monographies d'Artistes"

Wolu-Culture et Wolu-Inter-Quartiers se sont associés pour inviter les habitants à venir visiter une exposition, les « Monographies d'artistes » le 17 décembre 2017. Et cela, en présence des artistes. Cette visite guidée « Apéro-rencontre » vise à rapprocher les habitants de la culture et inversement.

En 2017, environ 25 personnes ont assisté à cette rencontre.

4. Activités récurrentes, formatives et en partenariats.

Développement des quartiers

- **Objectifs:**

- Aider certains comités de quartiers existants à mieux se structurer en leur sein et à être mieux représentés à Wolu-Inter-Quartiers.
- Aider à la création de nouveaux comités de quartier.

- **Moyens:**

Rencontre avec les différents comités en fonction de l'actualité en matière urbanistique, environnementale ou de mobilité.

Aide ponctuelle à la mise sur pied des différentes actions entreprises par les comités.

Présence et aide technique aux différents comités de quartiers, membres de WIQ ou souhaitant le devenir.

Distribution de la plaquette anniversaire « 35 ans de WIQ ».

Présence lors de différentes manifestations dans les quartiers.

En 2017, le Comité de quartier "Petit Woluwe" a décidé de ne plus faire partie de Wolu-Inter-Quartiers et de prendre une autre forme que celle d'un Comité de quartiers, diminuant le nombre de Comités représenté par notre association à 13. Néanmoins, le Comité de quartiers Vandervelde a formalisé sa demande d'intégrer notre association. Demande qui après rencontre avec le Conseil d'Administration, a été acceptée en attente d'une confirmation par l'Assemblée Générale.

En outre, nous avons apporté notre soutien à la création d'un Comité dit "des Peintres", qui nous a d'ores et déjà annoncé son envie de rejoindre notre coordination, mais aucune demande formelle ne nous a encore été transmise.

Débats/Conférences/Visites/Formations

Wolu-Inter-Quartiers a participé à plusieurs évènements:

- Midi du Développement Urbain : Plan de Gestion de l'eau
- Assemblée Associative IEB – PRDD
- Bruxelles-Environnement – Séminaire Gestion des eaux pluviales
- Journée Bruxelloise de l'eau - Promenade "Vallée de la Woluwe
- Forum Good Moves – préparation du PRM
- Forum For Urban Passion – Smart cities
- Perspective.brussel et IPyblík - Colloque Smart cities et espaces publiques
- Assemblée Associative IEB – CoBAT
- Coordination Senne – Retour aux sources Vallée de la Woluwe
- CIVA – Exposition Change the City
- Rencontre avec le directeur du service médiation de Bruxelles Airport
- Formation Cadastre Emploi
- Journée d'étude Brulocalis – Bonne pratique du développement durable
- Formation STICS – Gestion de projet

Partenariats et activités générales

Wolu-Inter-Quartiers est membre d'Inter-Environnement Bruxelles.

Wolu-Inter-Quartiers est également représenté par un administrateur ou par le coordinateur dans certains organismes, comités, associations, à des degrés divers (comme membre, à l'AG ou au CA), ou engagé en partenariat :

- Wolu-Services : participation à 6 conseils d'administration.
- Centre Culturel Wolubilis : participation à 2 conseils d'administration et 1 assemblée générale.

2017 représente pour Wolu-Inter-Quartiers 171 réunions, tous thèmes confondus ; réunions parfois initiées par nous-mêmes ou dans d'autres cas par d'autres acteurs qu'ils soient communaux ou régionaux. Cela représente un public de 2552 personnes.



WOLU – INTER – QUARTIERS

Avenue du Capricorne, 1A – 1200 Bruxelles

Tel: 02 762.39.44

woluinterquartiers@hotmail.com

<http://www.wiq.be>

www.facebook.com/woluinterquartiers

Coordinateur : Nicolas Moulin

Bruxelles, le 17 avril 2018.

Jacques CLOCQUET,
Administrateur.

Thérèse SOBIESKI,
Administratrice.

Luc JAMOULLE,
Administrateur.

Geneviève VERMOELEN,
Administratrice.

Guy RALET,
Administrateur.



WOLU - INTER - QUARTIERS

Organigramme de Wolu-Inter-Quartiers ASBL

